

“ A l'égard de votre troisième question, je dirai que la pratique a démontré que ce travail, qui appartient strictement à la géologie économique, ne doit pas être entrepris par des hommes qui se sont occupés d'études purement scientifiques. Il serait mieux fait par les jeunes gens gradués dans les écoles de mines, les plus capables qui puissent se trouver ; et ils devraient, avant d'entrer en fonctions, visiter autant que possible les diverses localités où l'on exploite les différents minerais, métaux et matériaux de construction, afin de se mettre au fait non seulement des différents aspects sous lesquels ils se rencontrent dans la nature, mais encore apprendre à connaître leur valeur économique relative dans l'état où ils se trouvent. Ceci s'applique surtout aux produits des carrières—comme le marbre, l'ardoise, le grès, etc., de même que l'amiante, le mica, la pierre meulière et toute cette classe de produits de carrières, plus ou moins importants, et dont bien peu de géologues connaissent plus d'un ou deux.

“ Je crois qu'une telle besogne devrait être confiée à un géologue particulièrement au fait de ces intérêts économiques ; il pourrait avoir un département séparé, ou être mis à la tête d'un département subordonné à la Commission de Géologie.

“ Je pense de plus que ce travail devrait commencer par des études faites sur les lieux, comme nous l'avons fait pour le dixième recensement des Etats-Unis, c'est-à-dire que toute localité que l'on sait contenir des minéraux de valeur économique exploités ou non, devrait être visitée ; que l'on devrait recueillir des spécimens de toutes les substances propres au commerce, et faire l'essai ou l'analyse de chacun d'eux, suivant les exigences du cas. En même temps, les statistiques de production, là où des mines sont en état d'exploitation, devraient former partie de cet examen fait sur les lieux.

“ Ce travail, une fois terminé pour tout le pays, pourrait être facilement continué par un département composé d'un personnel permanent moins nombreux.

“ J'ai l'honneur d'être respectueusement, votre obéissant serviteur,

“ RAPHAEL PUMPELLY, directeur.”

“ P. S.—Le volume complet de ma partie du deuxième recensement n'a pas encore été publié.

“ ROBERT N. HALL, écrivain, Chambre des Communes, Ottawa, Canada.”

“ UNIVERSITÉ LAVAL, 15 mars 1884.

“ ROBT. N. HALL, écrivain, M.P., Ottawa.

“ MONSIEUR,—En votre qualité de président du comité de la Chambre chargé de s'occuper de la commission géologique du Canada, vous avez bien voulu me poser quelques questions sur lesquelles vous désirez avoir mon opinion. J'ai l'honneur de vous répondre d'abord que l'utilité *pratique* d'une commission géologique pour un pays encore jeune et peu connu comme le nôtre, ne saurait être exagérée. Sans aucun doute, nous avons encore beaucoup à apprendre sur les ressources minérales que nous offre le Canada, et personne ne pourrait mieux nous renseigner à ce sujet qu'un corps officiel d'hommes compétents, *mis tout-à-fait en dehors des intrigues et des coteries politiques*, et qui consacraient leur temps, leurs labeurs et leur capacité réelle à promouvoir le développement de nos richesses minérales. A ce point de vue, il me semble que ces hommes devraient attaquer tout spécialement le côté pratique des problèmes géologiques qu'ils auraient à résoudre, s'occuper immédiatement et toujours de nos exploitations minières, faire tout en leur pouvoir pour guider les recherches des particuliers et sauver ainsi, chaque année, des sommes énormes dépensées en pure perte, dans des exploitations absurdes.

“ Les anciens rapports de la commission étaient particulièrement remarquables à ce point de vue, et je crois que c'est un côté des études géologiques qu'on devrait surveiller et développer avec le plus de soin. Pour ne citer qu'un exemple, nous avons dans la Beauce des terrains aurifères qui sont sans doute fort importants, et malgré les quelques explorations que la commission a dirigées de ce côté, il y aurait encore beaucoup à faire relativement à certaines études de détail.